

COMMUNIQUE DE PRESSE

Coop de France complète sa palette d'outils pour accompagner ses adhérents en matière de RSE

Depuis 10 ans, Coop de France accompagne les 2500 coopératives agricoles et agroalimentaires pour mettre en place et valoriser leurs démarches RSE, véritables leviers de différenciation. Le réseau dispose ainsi de plusieurs outils adaptés aux différents degrés de maturité des entreprises coopératives sur le sujet : sensibilisation avec un MOOC RSE de La Coopération Agricole lancé le 4 juin, appréhension opérationnelle de la norme ISO 26000 grâce à son adaptation au secteur agricole et agroalimentaire (AC X30-030), démarche de progrès avec le programme 3D, actions de promotion des savoir-faire comme le salon Prourable depuis 3 ans et des colloques annuels RSE au Cese, évaluation et valorisation avec le label « Coopératives So Responsables » ...

En 2014, Coop de France a rédigé une première version du guide « *Accompagnement au reporting RSE pour les entreprises coopératives agricoles et agroalimentaires* » pour permettre aux coopératives de rendre compte de leurs actions et performances RSE. Au-delà de l'aspect réglementaire applicable à quelques coopératives, Coop de France avait pris le parti d'encourager l'ensemble de ses adhérents à publier une déclaration de performance extra financière très attendue par les parties prenantes pour démontrer la prise en compte des conséquences sociales et environnementales des activités des coopératives.

Dans un contexte réglementaire et sociétal évolutif, Coop de France propose une nouvelle version de ce guide pour intégrer la transposition de la directive européenne intervenue durant l'été 2017. Qu'elles soient petites ou grandes, soumises ou non aux obligations de la directive européenne de déclaration de performance extra-financière, les entreprises agroalimentaires ont tout intérêt à présenter et valoriser leurs engagements en matière de RSE.

Les clients, les consommateurs, les fournisseurs... toutes les parties prenantes ne perçoivent pas toujours à quel point le modèle coopératif est en phase avec les attentes exprimées actuellement par les concitoyens. Le « *reporting* » RSE permet d'apporter la preuve concrète des valeurs coopératives, valeurs ouvertes et responsables, qui répondent aux attentes des parties prenantes.

Le guide proposé par Coop de France décrypte la nouvelle réglementation et en propose des lignes directrices sur plusieurs sujets déterminants comme :

- Le **modèle d'affaire**, opportunité pour exposer au plus grand nombre les spécificités du modèle coopératif fondé sur la solidarité et la compétitivité.
- Les notions de **risque et de performance** qui font leurs premières apparitions révèlent le caractère de plus en plus stratégique de la RSE dans la gouvernance d'une entreprise.
- Des **indicateurs** pour rendre compte des performances extra financières auprès des parties prenantes.

Cette seconde édition du guide du reporting RSE, fruit du travail des coopératives, est disponible dès à présent sur le site de La Coopération Agricole [ici](#).

De plus, pour les acteurs qui souhaitent en savoir davantage sur ce sujet, un webinaire gratuit mais avec [inscription obligatoire](#) est organisé par Coop de France le 6 juillet de 10h30 à 11h30.

Contact presse :

CICOMMUNICATION

Victoria BOUTELOUP / Camille BRUNET / Cécile GAYRARD

Tél. 01 47 23 90 48

cicom@cicommunication.com

Coop de France en bref :

Président : Michel Prugue

Directrice Générale : Valérie Ohannessian

Coop de France est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française.

La Coopération agricole en chiffres :

- 2 500 entreprises coopératives (coopératives, unions et sica) + 12 260 CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole),
- 85,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires global (hors unions de commercialisation),
- 40 % du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire français,
- 1 marque alimentaire sur 3 est coopérative,
- Plus de 165 000 salariés,
- $\frac{3}{4}$ des agriculteurs adhèrent à au moins 1 coopérative,
- 550 coopératives engagées dans le bio,
- 74 % des sièges sociaux se situent en zones rurales,
- 93 % des entreprises coopératives sont des PME ou TPE.